OFFRE BOURSE

CONDITIONS TARIFAIRES
Applicables aux Personnes
Physiques, Entreprises et
Associations
Pour les comptes titres hors
PEA et PEA PME
En vigueur au 1er janvier 2024



OPÉRATIONS LIÉES AU FONCTIONNEMENT ET AU SUIVI DE COMPTE

OPÉRATIONS SUR TITRES	
Encaissement de coupons	0€
Opérations Sur Titres	0 €
Commission de négociation sur l'or, uniquement à la vente (20€ de minimum)	2 %
Transfert externe de titres français	35 € par ligne
Transfert externe de titres étrangers	100 € par lign
Mise au nominatif pur	120 € par ligne
Mouvement de titres non cotés	280 € par ligne
Mise au nominatif administré	0 €
RELEVÉS	
État annuel des plus-values fiscales (1)	0€
DIVERS	
Emission d'un virement jusqu'à 50 000 € en zone SEPA (2), par internet	0€
- ,	
Émission d'un virement en zone SEPA (2), par un autre canal qu'internet	6 €
- ,	6 €
Émission d'un virement en zone SEPA ⁽²⁾ , par un autre canal qu'internet Emission d'un virement international autre qu'en zone SEPA ⁽²⁾ (non disponible par Internet) Nantissement	
Émission d'un virement en zone SEPA ⁽²⁾ , par un autre canal qu'internet Emission d'un virement international autre qu'en zone SEPA ⁽²⁾ (non disponible par Internet) Nantissement Recherche de document archivé (Certaines recherches spécifiques peuvent être facturées à leur coût réel)	6 €75 €120 €120 € par document
Émission d'un virement en zone SEPA ⁽²⁾ , par un autre canal qu'internet	6 €75 €120 € par document170 € + 0,4 % du portefeuille
Émission d'un virement en zone SEPA ⁽²⁾ , par un autre canal qu'internet	
Émission d'un virement en zone SEPA ⁽²⁾ , par un autre canal qu'internet	
Émission d'un virement en zone SEPA ⁽²⁾ , par un autre canal qu'internet	

OPÉRATIONS DE CHANGE

Les opérations sur instruments financiers libellés en devises autres que l'Euro, donnent lieu à une opération de change lors de leur inscription en compte réalisée aux conditions de cours appliquées à Portzamparc par le prestataire en charge de réaliser l'opération de change. Portzamparc ne reçoit pas de rémunération sur cette prestation.

ACCES INTERNET (www.portzamparc.fr) ET APPLICATION (Portzamparc)

Consultation et transactionnel (hors frais de connexion variable selon opérateur)	gratuit
Alertes sur cours et news	gratuit
Listes personnelles	gratuit

⁽¹⁾ Hors application des abattements pour durée de détention.

OFFRE BOURSE

COURTAGE

	COURTAGE PAR TÉLÉPHONE		COURTAGE PAR INTERNET	
	BOURSES DE PARIS, BRUXELLES ET AMSTERDAM	BOURSES ÉTRANGÈRES Hors taxes locales (frais de brokers inclus)	BOURSES DE PARIS, BRUXELLES ET AMSTERDAM	BOURSES ÉTRANGÈRES Hors taxes locales (frais de brokers inclus)
	0,35% TTC	0,60 % TTC	0,35 % TTC	0,60 % TTC
Minimum	12 € TTC	35 € TTC	10 € TTC	35 € TTC

TAXES SUR LES TRANSACTIONS ET LES MARCHÉS

La tarification inclut les frais de courtage dus à Portzamparc et à ses brokers. Cependant des taxes sur les transactions et les marchés peuvent s'ajouter aux frais de courtage et seront à la charge du client.

OPC (Organisme de Placement Collectif)

Droits d'entrée / sortievoir document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) visé par l'AMF

Portzamparc reçoit une commission de placement versée par la société de gestion, variable selon l'OPC et la société de gestion. Ces commissions portent sur la moyenne pondérée des encours et ne sont pas facturées au client.

Moyenne	Min.	Max.
		max.
0,90 %	0,19 %	1,30 %
1,07 %	0,362 %	1,30 %
1,10 %	0,57 %	1,23 %
0,71 %	0,33 %	1,28 %
0,77 %	0,18 %	1,22 %
1,41 %	1,14 %	1,43 %
0,65 %	0,07 %	1,63 %
	1,07 % 1,10 % 0,71 % 0,77 % 1,41 %	1,07 % 0,362 % 1,10 % 0,57 % 0,71 % 0,33 % 0,77 % 0,18 % 1,41 % 1,14 %

DROITS DE GARDE et COMMISSION SUR LIQUIDITES

Partie du portefeuille inférieure ou égale à 250 000 €	0,36 %
Partie du portefeuille au-delà de 250 000 €	0,30 %

Mode de calcul des droits de garde - Commission sur liquidités

Ces droits et commissions sont prélevés le 3ème trimestre de l'année N (année de référence).

Assiette de calcul pour l'année N: moyenne de la valorisation du portefeuille titres et espèces à chaque fin de mois 06/N-1, 09/N-1, 12/N-1 et 03/N. Pour les comptes ne présentant pas de valorisation à une ou plusieurs dates de référence, la moyenne sera calculée sur les valorisations de une à trois dates de référence en fonction de la date d'ouverture du compte.

Pour les comptes ouverts entre fin 04/N et la date de prélèvement, le montant retenu pour le calcul sera égal à la valorisation à la fin du mois précédant la date du prélèvement. En cas de clôture du compte en cours d'année N, les frais de l'année sont dus intégralement.

Ce document reprend les conditions tarifaires en vigueur au 1^{er}janvier 2024, applicables aux principales opérations destinées à la clientèle des clients personnes physiques et personnes morales. La présente tarification peut être modifiée moyennant le respect des conditions et modalités de préavis précisées contractuellement. Elle n'est pas exhaustive.

Votre interlocuteur habituel est à votre disposition pour répondre à toutes demandes spécifiques. Ces tarifs sont exprimés en euros et indiqués TTC, lorsqu'ils sont soumis à la TVA, en tenant compte d'une TVA maximum au taux en vigueur de 20 %. Le montant de TVA applicable pourra varier en fonction des règles de territorialité de la TVA déterminées par rapport au lieu de résidence.

Les prestations non mentionnées dans cette plaquette pourront donner lieu à une facturation dont le montant vous sera communiqué préalablement.

CONTACTS

PARIS

16 rue de Hanovre 75 002 Paris +33 (0)1 40 17 59 49

ww.portzamparc.fr

Coût de l'appel et coût de connexion variables selon les opérateurs.

Portzamparc: SA au capital de 5 033 368 € - RCS Paris 399 223 437 Siège social : 1, boulevard Haussmann 75009 Paris - www.portzamparc.fr Intermédiaire en assurance N°ORIAS 07027204 www.orias.fr



